

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Amiens, le 19 décembre 2012

MONSIEUR LE PRESIDENT
MONCHY-TERTRY SAEP
MAIRIE

80200 MONCHY LAGACHE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
ETUDE

MONCHY TERTRY SAEP

---	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00066212		Prélevé le : mardi 11 décembre 2012 à 15h15
Unité de gestion		0229	MONCHY TERTRY SAEP	par : VINCENT DELATTRE - LDAR
Installation	CAP	000829	MONCHY LAGACHE F1 CAP	Type visite : AU
Point de surveillance	P	0000001488	CAPTAGE F1	
Localisation exacte			ROBINET DE REFOULEMENT	
Commune			MONCHY LAGACHE	

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET RECHERCHE DE L'AINSE, BELLEU 0203

Type de l'analyse : PCLAT

Code SISE de l'analyse : 00066385

Référence laboratoire : H_ED12.1969.1

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

DIVERS MINERAUX

Perchlorate

8,2 µg/L

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00066212)

L'analyse a révélé la présence de perchlorate à votre ressource en concentration comprise entre une valeur strictement supérieure à 4µg/l et une valeur inférieure ou égale à 15µg/l, l'Anses préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.

Pour le Directeur Général
l'Ingénieur d'études sanitaires

Pierre PRUVOT

